

Concours 2010

Capitale française de la biodiversité

Invitation
Lancement officiel

Mercredi 20 janvier 2010 19h - 21h

Maison de la Recherche 54, rue de Varenne 75007 Paris

www.natureparif.fr





2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Promouvoir la biodiversité en ville









Promouvoir la biodiversité en ville

Aujourd'hui les collectivités locales s'engagent dans la préservation de la biodiversité par la prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme, par la gestion différenciée des espaces verts, par la végétalisation des berges des fleuves et des rivières ou par la restauration des habitats.

Quelle ville sera « Capitale française de la biodiversité »?

En France, Natureparif organise un concours destiné aux communes. Il a pour objectif d'élire la « Capitale française de la biodiversité » et de récompenser les villes les plus actives, celles qui auront fait le pari de protéger leur patrimoine naturel aussi bien que leur patrimoine bâti.

Grâce à ce concours, les communes pourront poursuivre la sensibilisation des citoyens au respect de la nature, veiller à la formation des élus et des personnels communaux.

La présence d'espaces naturels au cœur des villes influe sur la qualité de vie et la santé des citadins. La biodiversité conditionne de nombreux services écologiques : approvisionnement en eau, alimentation, matériaux de construction, mais aussi proximité avec la nature indispensable au bien-être. L'homme, partie intégrante de cet écosystème urbain, dépend de la disponibilité et du maintien de ces services. Il est de notre responsabilité de laisser cet héritage aux générations futures.







Natureparif est heureux de vous inviter au lancement officiel du concours

« Capitale française de la biodiversité »

En présence de

- + Erik Orsenna, parrain de l'opération,
- + Jean-Vincent Placé, président de Natureparif,
- + Julia Marton-Lefèvre, directrice générale de l'UICN,
- + Jacques Pelissard, président de l'AMF,
- + Laurent Stefanini, ambassadeur délégué à l'environnement,
- + Ladislav Miko, Commission européenne, directeur de la protection des espaces naturels,
- + Ahmed Djoghlaf, secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique

mercredi 20 janvier 2010 de 19h à 21h

Maison de la Recherche

54, rue de Varenne 75007 Paris

Cocktail dinatoire

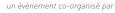
Merci de confirmer votre présence : marjorie.milles@natureparif.fr | 01 75 77 78 99





Partenaires du projet

Afin d'attirer l'attention et de mieux préserver la biodiversité au niveau mondial, les Nations Unies ont proclamé l'année 2010 « Année internationale de la diversité biologique ». La Commission européenne, à travers le programme Life +, soutient le concours de la « Capitale de la biodiversité » en Allemagne, en Slovaquie, en Espagne, en France et en Hongrie pour promouvoir cet objectif.













sous le haut patronage de







avec le soutien de









avec le partenariat de























Natureparif Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France 84, rue de Grenelle - 75007 Paris Tél. 01 75 77 79 00





Ce concours est soutenu par Life, un programme de l'Union Européenne. Depuis 1992, Life a co-financé environ 2 750 projets, contribuant d'environ 1,35 milliards d'euros à la protection de l'environnement.

